

ÉCONOMIE

Signature de la convention d'objectifs
entre la MDE04 et la CCIT 04

Mercredi dernier, la MDE04 et la CCIT 04 ont renouvelé leur partenariat avec la signature par Roland Gomez et Nicole Peloux de la convention d'objectifs pour l'année à venir. Lors de cette signature, Roland Gomez a remercié «cette structure qui nous apporte son soutien depuis 9 ans maintenant».

Roland Gomez, président de la MDE04, a profité de ce rendez-vous pour évoquer longuement l'activité de la MDE qui poursuit le travail «sur le marketing territorial en collaboration avec les intercommunalités afin de mettre en oeuvre une stratégie d'attractivité partagée sur le territoire. Nous devons capitaliser sur le positionnement de notre territoire mais aussi sur la marque Provence».

Ainsi, «grâce à notre base de données foncière et immobilière, nous avons pointé l'offre et la demande existante et sensibilisé les acteurs économiques sur le résultat. Ainsi, un projet d'immobilier de bureaux mené par la CEPAC devrait voir le jour sur le Technoparc de Manosque».

Par ailleurs, plusieurs projets sont en cours d'installation ou installés. Parmi eux, l'entreprise Enwesa (acteur majeur de la phase d'assemblage du projet Iter) est installée sur Manosque depuis le 1^{er} juillet, ou encore Maison Douce (société de conseil et installation en rénovation énergétique) qui s'est installée sur Digne après Vannes et Périgueux. Ensuite, «deux entreprises innovantes labellisées par le pôle de compétitivité Capénergies ont rejoint Eon Motors à l'Écoparc de Malijai Story Bike (unité d'assemblage de vélo et VTT électriques) et Lum'IN (unité d'assemblage de lampadaires photovoltaïques)».

En dehors de ces éléments positifs pour le développement économique du



Le président de la MDE, Roland Gomez, avec Nicole Peloux et Roland Aubert, 2^e vice-président du Conseil départemental.

département, Roland Gomez a tout de même noté plusieurs points inquiétants, comme celui concernant la loi NOTRe qui attribue la compétence «"développement économique" aux régions et aux métropoles. Qui va prendre le relais des conseils départementaux qui intervenaient jusqu'alors sur le champ économique dans les territoires ruraux ? Et cela est malheureusement déjà très concret pour nous, le Conseil départemental ayant diminué de moitié et en cours d'année sa subvention à la MDE !»

Dotations de 80 000 euros

Il n'a pas non plus oublié d'évoquer la refonte du schéma départemental de coopération intercommunale. «Ce dernier va nous amener à réfléchir à une nouvelle gestion du développement économique sur le territoire. A l'heure

où toutes les structures voient leurs dotations financières baisser, il est temps de rationaliser nos moyens et de mutualiser», a-t-il ajouté.

En attendant, avec la signature de la convention d'objectifs 2015, la CCIT s'est engagée à verser une dotation de 80000 euros à la MDE04 qui doit «permettre à la structure de disposer de moyens nécessaires à l'exécution efficace de sa mission de promotion du territoire départemental et de prospection auprès d'industriels en recherche de sites d'installation».

De son côté Nicole Peloux a réaffirmé que «le marketing territorial constitue un enjeu fort pour le développement de nos bassins d'emploi. Il est dès lors fondamental que le 04 ne soit pas absent de la compétition que se livrent les collectivités pour attirer sur leurs circonscriptions des entreprises créatrices de richesse».

Guillaume MESSIEN